



Les Ponts ont trois cents ans

(Première partie relativement facile)

Dans les années dix-sept cent et quelques, par un arrêt du Conseil du Dedans, précédant l'actuel ministère de l'Intérieur, naquit *de jure* le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées. Le premier d'entre eux fut Jacques V Gabriel, architecte comme son fils qui conçut notamment le Grand Dessel¹ de métamorphose du château de Versailles.

Les tout débuts se sont bien passés, excepté quelques fourvolements dont la plupart étaient négligeables. « Eh bien, dit tout de go le Régent, nous sommes satisfait de telle création que je crois fort utile, voire essentielle. »

(Seconde partie plus difficile)

Ô Bienvenüe, Fresnel, Gay-Lussac, vous êtes sans ambages d'éminents parangons hors pair de ce prestigieux corps ! Que ce soient l'art hydraulique des turcies et levées artificielles ou le calcul différentiel de limnimétrie, les wharfs de ports ou les intrados de viaducs empattés, les clothoïdes d'échangeurs tortus ou les accotements de grave damée, que de réalisations éclectiques ces ingénieurs féconds ont savamment conçues ! « Ces chefs-d'œuvre sont immarcescibles, ont-ils estimé, et nous survivront. »

Quoi que les traitements algorithmiques puissent désormais accélérer, quels que soient les abaques modernes censés annihiler les arcanes conceptuels, bien que l'utilisation de l'arrobe se révèle consubstantielle au cotravail, d'ores et déjà les nouveaux défis du développement durable se sont fait fort de géhenner l'ingénieur d'aujourd'hui.

Après qu'aux dix-huitième et dix-neuvième siècles les ingénieurs des Ponts se furent targués de chapeauter le façonnage anthropique du royaume, ayant permis que les diligences se mussent au galop et que les bateliers halassent le long des canaux, il est des plus évident que *mutatis mutandis*, il sied désormais de concilier intelligemment progrès et nature.

Texte de Pascal MIGNEREY,
Ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire,
membre du Lions Club de Versailles Trianon,
relu et validé par Yvonne BRUNET, Cécile LOUBIGNAC et Marie GEFFRAY,
agréées de lettres, ainsi que par les Éditions LAROUSSE

¹ Ou « grand dessein »